

ments. On connaît plusieurs exemples de cette faveur.

Boverius raconte qu'en 1581 le frère Alexis de Vigevano, Capucin, étant à la mort, pria les religieux qui l'assistaient d'allumer des cierges. Ceux-ci lui en ayant demandé la raison, il répondit que Joseph et Marie allaient venir le visiter ; et à peine eut-il fait cette réponse qu'il s'écria : « Voici saint Joseph et la Reine du ciel ; mettez-vous à genoux, mes Pères, et faites-leur accueil. » En disant ces mots, il expira doucement le 19 Mars, jour précisément consacré à honorer Saint Joseph.

L'histoire des Carmes déchaussés nous apprend que, la vénérable sœur Anne de Saint-Augustin, Thérésienne, étant à l'article de la mort, plusieurs religieuses la virent assistée de saint Joseph et de sainte Thérèse, et toute transportée de joie. On sut ensuite qu'une autre religieuse, dans un autre couvent, l'avait vue monter au ciel entre saint Joseph et sainte-Thérèse.

Enfin, le père Jean d'Allosa rapporte, dans son livre sur saint Joseph, qu'un religieux de Saint-Augustin apparut après sa mort à un de ses confrères, et lui dit que Dieu l'avait délivré de l'enfer à cause de sa dévotion particulière envers saint Joseph. Il déclara ensuite que le Saint, comme Père putatif de Jésus-Christ, a beaucoup de crédit auprès de Dieu.

(S. ALPHONSE DE LIGUORI.)

LES NOMS DE BAPTÊME

EN 1878, Son Eminence le Cardinal Taschereau écrivait au directeur des *Annales* : « J'aimerais voir dans chaque numéro la vie abrégée de quelque saint, surtout des patrons de nos paroisses. . . Cela contribuerait à arrêter l'usage, qui devient trop universel, de donner aux enfants des noms étrangers ou qui n'ont rien de commun avec les traditions catholiques. »

Malheureusement, cet abus que Son Eminence voulait détruire, n'a fait que s'étendre. C'est en vain que le clergé s'y oppose. Parcourez les registres des baptêmes, et vous y trou-